



SERMON SIXIESME.

TIT. I. VERS. 15. 16.

15. *Toutes choses sont bien pures à ceux, qui sont purs; mais rien n'est pur aux souillees, & aux infideles; mais leur entendement & leur conscience sont souillées.*

16. *Ils font profession de connoistre Dieu; mais ils le renient par œuvres; veu qu'ils sont abominables, & rebelles, & reprouvez à toute bonne œuvre.*



CHERS FRERES; L'excellence de la religion Chrestienne au dessus de toutes les autres, consiste principalement en ce qu'elle ramene la pieté du dehors au dedans, de la chair à l'esprit, & des ombres au vray corps de

la sainteté. Les deuotions des anciens Payens n'étoient que des ceremonies charnelles, vaines & ridicules la pluspart, quelques-vnes mesmes horribles & denaturées ; Celles des Mahometans aujourd'huy ne sont que certaines abstinences, prieres, & purifications en se lavant souvent, des pelerinages à la Mecque ; les jeusnes du Ramedan, qui est leur carefme, & autres choses semblables. Et bien que Moïse eust donné aux Iuifs la forme de la vraye pieté, il y avoit pourtant meslé par l'ordre de Dieu & selon son conseil vn grand nombre de services charnels, compris dans cette partie de sa loy, qui s'appelle ceremonielle. IESVS-CHRIST cassant & abolissant toute cette sorte d'exercices, comme vains & de nulle force en la pieté, a étably la religion en sa propre & vraye nature ; nous apprenant à adorer Dieu en esprit & en verité. Dans l'école de ce souverain Maistre le service divin est non d'egorger des agneaux, ou de remarquer les nouvelles Lunes, ou de chonmer les septiesmes jours, ou d'abhorrer la chair de lievre & de pourceau, mais d'aimer Dieu de tout nôtre cœur, & les autres hommes nos prochains, comme

nous mesmes. C'est là les actes de la religion ; & il tient pour les plus devots ceux qui sont les plus gens de bien. Mais quelque juste & raisonnable que soit cette forme de service, elle n'a pourtant pas contenté les hommes. Vous voyez où ils en sont venus ; & comment par divers détours & sous differens pretextes ils ont si bien ramené en usage les institutions que le Seigneur avoit aneanties, qu'aujourd'hui l'on exerce dans le Christianisme la plus grande part de ces mesmes ceremonies, qui avoient lieu autresfois dans le Judaïsme & le Paganisme. Et afin que vous ne treuviez pas étrange, que ce changement se soit fait en seize cens & tant d'années, qui se sont écoulées depuis la mort du Seigneur jusques à nous ; sçachez que Satan y travailla dès le commencement, & que deslors il suborna des gens qui furent assez hardis pour entreprendre d'introduire ces vaines & pueriles disciplines dans l'Eglise sous les yeux & en la présence mesme des Apôtres. S. Paul s'en plaint en divers lieux, & c'est principalement contre ces mauvais ouvriers, qu'il a écrit l'épître aux Galates, & vne partie de celle qu'il adresse aux Colossiens. Et pour laisser-là les

endroits de ses autres écrits qui s'y rapportent ; c'est à eux qu'il en veut dans le texte que nous venons de vous lire. Il les avoit desjà notez dans les versets precedens ; mais seulement en general , comme seducteurs , qui travailloient à renverser la foy des Chrétiens , & dont il falloit reprimer vivement la temerité , sans prêter l'oreille à leurs fables. Maintenant il touche en particulier le principal de leurs dogmes ; qui étoit qu'il faut s'abstenir de certaines viandes ; comme si en vser eust été capable de souiller l'homme. L'Apôtre abat cette erreur ; en établissant expressement la verité contraire ; *Toutes choses (dit-il) sont pures à ceux qui sont purs ;* & passant plus avant il decouvre premierement leur folie & vanité en ce qu'ils pretendoient se purifier par l'abstinence de certaines choses , & par l'usage de certaines autres ; parce que la vraie pureté consistant en l'entendement & en la conscience , ceux qui ont ces deux parties de l'ame souillées , travaillent inutilement à se nettoyer , rien n'étant pur à celui qui est souillé luy-mesme. *Rien n'est pur aux souilleux & aux infidelos (dit-il) mais leur entendement & leur conscience sont souillées.* Et parce que ces gens

faisoient gloire de la connoissance de Dieu, étant Juifs, & non Payens; il leur ôte ce masque, dont ils abusoient pour tromper les simples, & montre à nud leur hypocrisie, par la corruption toute evidente de leur vie; *Ils ont profession de connoître Dieu* (dit-il) *mais ils le relient par œuvres; venant qu'ils sont abominables, & rebelles, & reprouvez à toute bonne œuvre.* Ce sont les deux points, que nous rechercherons de vous exposer en cette action, avecque la grace du Seigneur; premierement l'impureté de ces seducteurs dans l'usage & dans la distinction, qu'ils faisoient des choses; & puis leur hypocrisie, dans la qualité de leurs mœurs, directement contraires à la connoissance de Dieu, dont ils se vantaient.

Pour bien entendre le sens & le dessein de l'Apôtre, il faut remarquer d'entrée que ces seducteurs, à qui il en a, étoient Juifs d'extraction (comme il paroît de ce qu'il disoit cy devant *qu'ils étoient de la circoncision*) qui embrassoient tellement le Christianisme, qu'ils retenoient aussi quant & quant diverses choses du Judaïsme; comme entr'autres les fables, auxquelles cette misérable nation s'est étrangement addonnée, & quelques uns des

traditions Pharisaïques de leurs ancêtres, qui étoient en grande estime & veneration parmy eux. C'est pourquoy S. Paul avertissoit expressement ses vrais disciples dans le verset precedent de ne point prêter l'oreille aux fables Judaïques, ny aux commandemens des hommes. Or nous apprenons de l'épître aux Colossiens, que l'une des principales doctrines de ces seducteurs Judaïsans, étoit qu'ils tenoient qu'il y a certaines viandes immondes, ou impures aux Chrétiens; dont ils defendoient severement l'usage aux fideles, condamnant ceux qui en mangeoient comme coupables d'un grief peché; & au contraire en estimant hautement l'abstinence, comme si c'étoit l'une des principales parties de la piété; & du vray & legitime service de Dieu. C'est ce qu'entend l'Apôtre en ce lieu là, quand il dit, *Que nul ne vous condamne au manger, ou au boire;* Col. 2. 16. 20. & un peu apres quand il rejette rudement les ordonnances, dont ces gens pretendoient de charger les Chrétiens, en disant, *Ne mange, ne goûte, ne touche point; assavoir les choses, qu'ils tenoient soüillées & impures; N nous propose encore là mesme les fausses couleurs de ces disciplines,*

qui ébloüissoient les yeux des simples, ayant quelque apparence de sagesse en ce qu'elles monstroient vne deuotion volontaire, & vne humilité d'esprit, & sembloient ne point épargner la chair. C'est pourquoy ils leurs attribuoient vne grande vertu pour purifier les hommes, & pour les nettoyer des ordures desagreables à Dieu; Comme en effet nous sçavons que les observateurs de telles abstinences veulent passer pour beaucoup plus purs & plus saints que les autres hommes; & le peuple qui est superstitieux en à vne grande opinion. Le monde en a tousiours fait ce jugement; & non seulement entre les Payens & les Iuifs, mais mesme entre les Chrétiens, où vous voyez que l'on estime beaucoup plus vn moine qui ne mange jamais de viande, ou qui ne couche pas dans vn lit, ou ne s'habille pas à la faison commune, que l'on ne fait vne personne qui vit bien & honnestement sans faire tort à son prochain. Afin donc que cette apparence n'abusast les fideles, & ne leur fist prendre ces seducteurs pour des personnes pures & saintes, l'Apôtre dit & proteste icy qu'ils sont impurs & souillez; bien loin d'auoir aucun degré de la pureté qu'ils

s'attribuoient. D'où s'ensuit que nul ne doit treuver étrange qu'il ait si soigneusement ayerty les fideles de Crete de s'en donner garde. Mais parce que le crime dont il les charge , est grief , & qu'il ne semble pas bien fondé sur leur doctrine, il ne se contente pas de l'intenter ; Il l'explique & le verifie , & montre comment & à quel égard il appelle *souillez* des gens, qui faisoient vne si étroite profession de pureté. Car quelqu'un eust peu penser que si l'abstinence des viandes , qu'ils abhorroient comme souillées , ne les purifioit pas ; ainsi qu'ils pretendoient fausement ; aussi ne les souilloit elle pas non plus ; & partant que si leur prétendue discipline ne les rendoit pas plus saints que les autres, aussi ne les rendoit elle pas moins purs , où plus souillez. L'Apôtre renverse ce faux raisonnement ; nous découvrant la vraie source & le vrai siege de la pureté & de la souilleure ; qu'elles ne consistent pas dans les viandes , ou que l'on prend , ou dont on s'abstient ; mais dans le cœur & dans la conscience de celui qui en use , ou s'en abstient ; de sorte que s'il a ces deux parties pures , tout luy sera pur ; & s'il les a souillées , tout luy se-

ra souillé. Ainsi pour bien juger de la pureté de ces gens, il faut regarder leur cœur, & non leur bouche; les pensées & les sentimens de leurs consciences, & non les qualitez des viandes, qu'ils mangent, ou dont ils s'abstiennent. C'est-là à mon avis le sens de l'Apôtre dans ces paroles: *Toutes choses sont bien pures à ceux qui sont purs; mais rien n'est pur aux souillez & aux infideles, dont l'entendement & la conscience sont souillez.* Il accorde que toutes choses sont pures à ceux qui sont purs; mais il nie qu'il s'ensuive de là, qu'elles soient aussi pures aux imposteurs, qu'il combat; parce qu'étant souillez en leur entendement & en leur conscience, rien ne leur est pur. Quant à ce qu'il accorde que toutes choses sont pures à ceux qui sont purs; il est clair que par ceux qui sont purs, il entend les vrais Chrétiens, que la foy de l'Evangile du Seigneur Iesus a purifiez des souilleures du monde, & qui en ayant été nettoyez par la grace servent Dieu avec vn cœur pur & vne saine conscience. Par toutes ces choses qui leur sont pures, il n'entend pas indefiniment toutes choses de quelque espece qu'elles soient; comme si les pechez mesmes n'étoient pas capables de les souiller; mais il signifie se-

lon la nature du fujet dont il traite toutes les choies entre lesquelles les seducteurs mettoient de la difference à cét égard, c'est à dire toutes les viandes, & autres creatures propres à la nourriture des hommes. Ces gens dogmatizoient, que les vnes étoient pures, & les autres non. S. Paul accorde & pose au contraire qu'elles sont *toutes pures* aux Chrétiens; c'est à dire qu'il n'y en a aucune qui les souille, ou dont ils ne puissent vser en bonne consciéce & sans offenser Dieu. Par là il renverse desia de fonds en comble l'erreur de ces seducteurs Judaïsans. Car puis que les fideles sont purs par l'Evangile du Seigneur, il est clair que ces gens taschoient en vain d'ajouter à sa discipliné leurs observations & abstinences, comme nécessaires à leur purification. Et d'autre costé puis que toutes les viandes sont pures aux Chrétiens, c'étoit vne extrefme folie aux imposteurs de chercher leur pureté dans l'usage des vnes, & dans l'abstinence des autres. Mais bien que la condition de ces choses soit vraiment telle à l'égard des fideles, c'est à dire indifferente & incapable de les souiller, s'il n'y a rien de plus, comme S. Paul le reconnoist volontiers; ce n'est pas à dire qu'il en

fuit de meſme à l'égard des ſeduc-teurs & de leurs diſciples; *parce* (dit-il) *que rien n'eſt pur aux ſouillez & aux infideles.* Il appelle *ſouillez*, ceux qui mènent vne mauuaiſe vie, plene d'ordures & de vices; *infideles*, ceux qui demeurent dans ce boubrier, re-jettant la foy en I E S U S - C H R I S T ſeule capable de les nettoyer. A ceux qui ſont tels, *rien n'eſt pur*, dit l'Apôtre, c'eſt à dire qu'il n'y a rien qui ne les ſouille. Et il en ajoute la raiſon dans les paroles ſuivantes; *mais* (dit-il) *leur entendement & leur conſcience eſt ſouillée.* Il entend que toutes choſes les ſouillent, parce que ny leur entendement ny leur conſcience n'eſt pas pure. Ce n'eſt pas que la nature des choſes ſe change en elle meſme ſelon la différence des perſonnes qui en viſent; car pour les choſes elles demeurent toujourns creatures de Dieu, faites & formées pour nôtre uſage: les ouvrages d'un tres-bon & tres-saint auteur; Mais elles ſont dites *impures*, à l'égard de leur effet, entant que par le vice de l'homme, qui ſ'en ſert mal, elles luy tournent à péché, & le ſouillent par conſequent. Nôtre Seigneur employe ces termes en meſme ſens, quand il dit aux Pharifiens, *que s'ils ſ'élargiſſent on*

aumônes, toutes choses leur seront nettes, ou Luc. II.
pures; c'est à dire querien ne les souillera 31.
 si leur cœur est sanctifié par vne charité
 sincere. Celuy dont l'entendement est
 souillé, c'est à dire infecté d'une erreur
 contraire à la pureté de l'Evangile, vse
 mal des choses les plus innocentes; ou ne
 les rapportant pas à leur vraye fin, ou en
 corrompant malheureusement l'effet. Il
 ajoute que leur conscience est aussi *souillée*;
 parce que c'est ordinairement l'ordure de
 la conscience qui souille l'entendement,
 l'épaississant & le remplissant de brouil-
 lards, & de nuages, qui l'empeschent de
 voir la verité, & le font tomber (s'il faut
 ainsi parler) dans la bouë de l'erreur; se-
 lon ce que l'Apôtre dit ailleurs divinemet
de ceux qui ayant rejeté la bonne conscience 1. Tim:
font naufrage quant à la foy; & selon la ma- 1. 19.
xime du Seigneur, que si quelqu'un veut
faire la volonté de Dieu, il connoistra sa do- Jean 7.
ctrine; où il entend à l'opposite que ceux 17.
 qui ne veulent pas faire la volonté de
 Dieu, ne connoistront point la verité de sa
 doctrine; c'est à dire que ceux qui ont la
 conscience mauvaise, demeureront dans
 l'erreur. Comme par exemple dans le su-
 jet dont l'Apôtre parle en ce lieu, c'étoit

fuit de meſme à l'égard des ſeduc-teurs & de leurs diſciples ; *parce* (dit-il) *que rien n'eſt pur aux ſouillez & aux infideles*. Il appelle *ſouillez*, ceux qui menent vne mauvaiſe vie, plene d'ordures & de vices ; *infideles*, ceux qui demeurent dans ce bournier, re-jettant la foy en I E S V S - C H R I S T ſeule capable de les nettoyer. A ceux qui ſont tels, *rien n'eſt pur*, dit l'Apôtre, c'eſt à dire qu'il n'y a rien qui ne les ſouille. Et il en ajoute la raiſon dans les paroles ſuivantes ; *mais* (dit-il) *leur entendement & leur conſcience eſt ſouillée*. Il entend que toutes choſes les ſouillent, parce que ny leur entendement ny leur conſcience n'eſt pas pure. Ce n'eſt pas que la nature des choſes ſe change en elle meſme ſelon la différence des perſonnes qui en uſent ; car pour les choſes elles demeurent toujours creatures de Dieu, faites & formées pour nôtre uſage : les ouvrages d'un tres-bon & tres-saint auteur ; Mais elles ſont dites *impures*, à l'égard de leur effet, entant que par le vice de l'homme, qui s'en fert mal, elles luy tournent à péché, & le ſouillent par conſequent. Nôtre Seigneur employe ces termes en meſme ſens, quand il dit aux Pharifiens, *que s'ils s'élargiſſent on*

aumônes, toutes choses leur seront nettes, ou Luc. II.
pures; c'est à dire querien ne les souillera 31.
 si leur cœur est sanctifié par vne charité
 sincere. Celuy dont l'entendement est
 souillé, c'est à dire infecté d'une erreur
 contraire à la pureté de l'Evangile, vse
 mal des choses les plus innocentes; ou ne
 les rapportant pas à leur vraye fin, ou en
 corrompant malheureusement l'effet. Il
 ajoute que leur conscience est aussi *souillée*;
 parce que c'est ordinairement l'ordure de
 la conscience qui souille l'entendement,
 l'épaississant & le remplissant de brouil-
 lards, & de nuages, qui l'empeschent de
 voir la verité, & le font tomber (s'il faut
 ainsi parler) dans la bouë de l'erreur; se-
 lon ce que l'Apôtre dit ailleurs divinemet
de ceux qui ayant rejeté la bonne conscience 1. Tim.
font naufrage quant à la foy; & selon la ma- 1. 19.
xime du Seigneur, que si quelqu'un veut
faire la volonté de Dieu, il connoistra sa do- Jean. 7.
ctrine; où il entend à l'opposite que ceux 17.
 qui ne veulent pas faire la volonté de
 Dieu, ne connoistront point la verité de sa
 doctrine; c'est à dire que ceux qui ont la
 conscience mauvaise, demeureront dans
 l'erreur. Comme par exemple dans le su-
 jet dont l'Apôtre parle en ce lieu, c'étoit

proprement la souilleure de la conscience;
 c'est à dire le sentiment & l'amour des vi-
 ces, dont les seducteurs étoient entachez;
 qui avoit souillé leur entendement, c'est à
 dire qui l'avoit infecté de cette grossiere &
 vilaine erreur, qu'ils tenoient, s'imaginant
 follement que l'abstinence de certaines
 viandes sanctifioit les hommes. Et il en est
 de mesme de tous ceux qui en ont vne sem-
 blable opinion. Si vous y pensés bien,
 vous verrez que ce n'est que l'amour du
 vice, qui les y a portez. Car à regarder la
 chose en elle mesme, il est clair que ny l'v-
 sage, ny l'abstinence d'une certaine vian-
 de n'a rien de commun avecque la pureté
 de la religion; de sorte que si les hommes
 consideroient ce sujet sans passion, il ne se-
 roit pas possible qu'ils en eussent vne autre
 creance. Mais parce que leur conscience
 embourbée dans l'amour de leurs vices, ne
 veut pas y renoncer, & que d'autre part
 pressée par le sentiment de ses crimes, elle
 desire d'en estre nettoyée en quelque sorte,
 cette passion luy recommande & luy fait
 aysement embrasser l'expedient des absti-
 nences, & des mortifications externes &
 corporelles; qui soulageant les remors
 & les craintes de leur conscience par
 la

la purification de leurs pechés qu'ils y pensent trouver, les laisse cependant jouir des vices qu'ils ayment. C'est delà qu'est née la creance & l'estime du carefme; On la reçoit aysement, parce que chacun est bien aysé d'y trouver ce que l'on y promet, l'expiation des pechez de toute l'année par vne abstinence de quelques semaines, qui n'étant pas difficile en elle mesme, est fort commode pour l'intérêt du vice. Mais l'Apôtre nous montre combien sont vaines ces pretentions des seducteurs, en disant que tout au rebours de la purification qu'ils se promettent, l'erreur dont ils sont saisis, fait que rien ne leur est pur; de sorte qu'au lieu de se nettoyer, ils ne font que se souiller. Car la fausse opinion qu'ils ont de la souilleure des viandes, est cause qu'ils ne peuvēt ny en vser, ny s'en abstenir sans peché. S'ils en vsent, ils pechent contre leur conscience, qui croit que l'usage en est impur. S'ils s'en abstiennent par cette opinion, ils pechent contre la verité de la foy; qui nous enseigne que ce n'est nullement en telles choses indifferentes, que consiste la pureté de l'ame. D'où il s'ensuit que sans s'arrester à ces exercices corporels, il faut aller au principal, & tra-



vailler sur toute chose à nettoyer la conscience & l'entendement. La conscience, en renonceant au vice & à ses passions; l'entendement, en quittant l'erreur, & y établissant la vérité de Dieu, les saintes & celestes connoissances qu'il nous enseigne dans l'Evangile de son Fils. Si cette source de la vie morale & religieuse est vne fois ainsi nettoyée en nous, sa pureté s'épandra dans toutes nos actions interieures & exterieures. Rien ne nous sera impur; parce que nous manierons toutes choses avec vn cœur pur & vne droite conscience. Si au contraire vôtre cœur est souillé de superstition & de vice, toutes vos abstinences ne serviront de rien à vous guerir; elles se tourneront elles mesmes en autant d'impuretés; comme vous voyez qu'un estomac chargé d'ordure change les viandes les plus innocentes en venins. C'est-là chers Freres, la doctrine de S. Paul & en ce lieu, & en divers autres, où il traite de cette dispute; Posant par tout ce qu'il dit icy, côme vn principe ferme & inbranlable, que *toutes choses sont pures à ceux qui sont purs*; c'est à dire comme il exprime la mesme chose ailleurs, que *toute creature de Dieu est bonne*, & que rien n'est à rejeter

étant pris avec action de graces. Mais quelque clairs & expres que soient les enseignemens, ils n'ont peu empescher que la distinction & l'abstinence des viandes n'ait été mise en avant, & reconimandé & pratiquée, comme nécessaire en la religion; en qualité d'une œuvre excellente, & pleine d'efficace pour la sanctification, en divers temps & pour causes diverses par plusieurs ouvriers fort differents, quant au reste. Car il falloit que l'oracle de l'Apostre fust accompli, qui predict ailleurs en termes formels qu'entre les autres corruptions des derniers temps l'on commandera de s'abstenir des viandes, que *Dieu a créées pour les fideles; & pour ceux qui ont connu la verité pour en user avec action de graces.* Il laisse-là les anciens heretiques, qui ont autresfois travaillé l'Eglise par les loix qu'ils faisoient de ces abstinences, y obligeant les Chrétiens, les vns plus, & les autres moins. Il n'est pas besoin de remuer ces ordures, enterrées il y a long-temps. Mais vous sçavez quelles sont encore aujourd'huy les loix du Pape dans sa communion, defendant l'usage des viandes durant tout le careme, tous les vendredis & samedis, & divers autres jours qui sont

1. Tim.
4.3.

plus du tiers de l'année ; Vous sçavez avec quelle rigueur il fait observer cette sienneloy ; decrivant comme impies, ceux qui la violent, & mettant les abstinences qu'elle commande à vn si haut prix, qu'il sembleroit que ce soit l'vn des fondemens du Christianisme. Que se pouvoit il dire de plus contraire à la doctrine de S. Paul ? Mais comme l'erreur est opiniâtre, nos adversaires ne manquent pas de défaites pour mettre cette loy de leur Pape à couvert des foudres de l'Apôtre. Ils disent donc qu'ils n'ont rien de commun avecque les Iudaïzans, & les heretiques condamnez icy & ailleurs par S. Paul, qui tenoient que les viandes qu'ils defendoient étoient impures en elles mesmes & de leur nature ; de sorte que nul n'en pouvoit jamais manger sans se souiller ; au lieu disent-ils, que nôtre Eglise, confessant la pureté & bonté de toutes les viandes créées de Dieu, defend l'usage de quelques-vnes en certain temps, afin que par telles abstinences les fideles satisfacent à Dieu pour leurs pechez, & mortifient les passions de leur chair, & clovent plus aysement leurs pensées à Dieu. • Voyla ce qu'alleguent ceux de Rome pour garantir la loy de leur abstin-

Estius
sur ce
passage

ce. Sur quoy je vous prie de remarquer avant que de passer outre, que c'est justement la réponce que faisoient autresfois les Montanistes à ces passages de l'Apôtre objectez à leur erreur par les Chrétiens Orthodoxes & Catholiques. Car ces hérétiques qui s'éleverent sur la fin du second siecle du Christianisme, ayant eu la presumption d'établir deux semaines d'abstinence par an, durant lesquelles ils ne vivoient que de pain & de sel, & de quelques fruits secs, sans rien manger de gras, ny qui eust du suc, à raison dequoy ils appelloient cette forme de discipline des *Xerophages*; les autres Chrétiens Catholiques condamnerent aussi tost cette nouveauté; disant que c'étoit vne devotion qui sentoit la superstition Payenne, & approchoit des ceremonies, avec lesquelles les devots d'Apis & d'Isis, & de la grande Mere des Dieux avoient accoustumé de se purifier par l'abstinence de certaines viandes; & alleguant contre cette observation les textes du S. Apôtre, & entre les autres celui de la premiere épître à Timothée nommément, où est predite la venue de ceux qui commanderont de s'abstenir des viandes. A cela les Montanistes ré-

Tertul.
au livre
des Ie-
usnes.
ch. 25.

là mes-
me.
ch. 15.

pondoient précisément comme ceux de Rome aujourd'hui, que S. Paul en veut aux heretiques, qui comme Marcion, Tattian, & autres commandoient vne abstinence perpetuelle de certaines viandes pour destruire & mépriser les œuvres du Createur; & non à eux, qui ne s'en abste-
noient que pour vn peu de temps, pour deux semaines par chaque année; ne re-
jettant pas les viandes, mais les differant seulement pour quelques jours; par devo-
tion, & non par dédain; à l'honneur, &
non au mépris ou à l'outrage de Dieu le Createur. C'est ce que nous apprenons de Tertullien, dans vn livre qu'il a écrit sur ce sujet tout expres pour la defense des Montanistes, dont il avoit miserablement embrassé l'erreur. Où est icy cette venera-
tion si respectueuse de l'ancienne Eglise Catholique, dont ceux de Rome se van-
tent si hautement? Ils empruntent le bou-
clier de ses ennemis, & se servent de leur ar-
tifice pour fausser ou détourner les armes, dont elle combattoit leur heresie; signe evident, que la cause de Montanus & de ces vieux heretiques, qui porterent son nom, étoit mesme en ce point que celle du Pape & de ses adherens contre nous; &

que la nôtre pareillement est mesme que,
celle des anciens Catholiques. Et en effet
ce rapport des vns aux autres est si grand,
dans toutes les circonstances de la dispute;
que deux des plus celebres Docteurs du ^{Martin.}
party Romain, l'un Eveſque, & l'autre le- ^{Pereſ.}
ſuite, y ont été attrapez; ayant pris ridicu- ^{de Tra-}
lement Tertullien & les Montaniſtes ^{dit. P.}
qu'il defendi, pour les Catholiques de ce ^{De}
temps-là, & les Psychiques qu'il combat ^{le jun.}
pour les heretiques; parce qu'ils voyoient ^{pa. 263.}
que ceux-là tiennent ouvertement la do- ^{Turria.}
ctrine de Rome, & ceux cy la nôtre. Au lieu, ^{I. i. pro}
qu'il eſt clair par tout le livre meſme, & ^{epiſt.}
maintenant reconnu par tous les ſcavans,
que Tertullien & ceux pour qui il ecriv-
eroient veritablement les Montaniſtes,
c'eſt à dire des heretiques condamnez par
l'Egliſe, & qu'au contraire ceux qu'il ap-
pelle injurieusement Psychiques c'eſt à di-
re ſenſuels, ſont les vrais Catholiques de
ce temps-là. Mais mettant à part ce pre-
jugé ſi avantageux, conſiderons la choſe
en elle meſme; & voyons ſi ce que nos ad-
verſaires ſuppoſent avecque les Montani-
ſtes eſt veritable; ſavoir que l'Apôtre icy
& ailleurs en de ſemblables paſſages n'en
vueille qu'a ceux, qui tiennent que les

O. iiii)

viandes sont impures de leur nature, & en elles mesmes, & qui en defendent l'usage en suite absolument & pour toujours. Certainement il ne fait nulle part mention de cette difference entre ceux qui defendent l'usage des viandes aux fideles. Il condamne simplement & generalement la loy de leur abstinence; quelque motif, qu'elle ait eu; *Qu'enul* (dit-il) *ne vous condamne au manger, & au boire.* Le Pape ne condamne-t'il pas les hommes pour ce point? Ses ministres n'imposent ils pas des peines à ceux qui ont mangé autre chose que ce qu'il permet? Prononcent ils pas qu'ils sont coupables? les traittent ils pas comme criminels? Ils font donc ce que l'Apôtre defend; *Ils condamnent les fideles en ce qui regarde le manger.* *Mangez* (dit-il ailleurs) *de tout ce qui se vend à la boucherie sans vous en enquerir pour la conscience.* Et si vous vous treuvez à la table d'un Payen, *mangez* (dit-il) *de tout ce qui est mis devant vous sans vous en enquerir pour la conscience.* Il nous permet clairement l'usage de toute sorte de viande sans scrupule pour la conscience. Il n'établit donc pas seulement la pureté naturelle des viandes; mais aussi la liberté de leur usage. Vous ne pouvez

1. cor. 10
25. 27.

m'interdire pour la religion nulle des viandes, qui se servent sur les tables des hommes, ou qui se vendent dans leurs boucheries & dans leurs marchez, sans casser l'ordonnance de S. Paul; sans defendre ce qu'il permet. Ne m'alleguez point vos fins, vos desseins, & vos intentions. Il est clair que vous m'ôtez la liberté qu'il nie donne. Marcion l'ôtoit pour vne raison, vous & les Montanistes l'ôtez pour vne autre; luy pour toujours, & vous pour certains jours & certains temps. L'advoüe que vos motifs sont differents; Mais l'injure est semblable: & la vôtre pour estre moindre, ne laisse pas d'estre vne injure. A quelque dessein que l'on fasse ce que la loy deffend, on ne laisse pas de la violer; & c'est toujours casser l'ordre d'un Prince que d'ôter à ces sujets la liberté qu'il leur a donnée avec quelque opinion, & sous quelque pretexte qu'on le fasse. Je passe plus outre; & accordant que depuis le temps de l'Apôtre il s'est treuvé des gens si extravagans que de poser que la nature des animaux est impure d'elle mesme, comme étant l'ouvrage non de Dieu Pere de JESVS-CHRIST, mais d'un autre mauvais principe; je demande à nos adversaires, d'où ils sçavent que ceux que com-

bat icy S. Paul, eussent cette opinion bizarre? Ils avouent qu'ils Judaïzoient; & tous les Juifs comme chacun sçait, ont toujours tenu ce que nous apprend leur Moïse, que le vray Dieu a créé le monde, & que toutes les choses qu'il a créées sont bonnes; & ont constamment rapporté ce qui est dit dans leur loy de l'impureté de quelques animaux, à l'ordonnance divine, qui leur en defendoit l'usage, & non à la nature des choses mesmes. Il y a donc toute apparence que ceux-cy nais de leur nation, & nourris dans leur école, en avoient les mesmes sentimens, & qu'ils en interdissoient l'usage, non qu'ils en creussent la nature souillée & impure d'elle mesme, mais bien comme ceux de Rome, pour humilier & mortifier leur chair, selon ce que S. Paul dit ailleurs ou d'eux ou de leurs semblables, que leurs disciplines avoient quelque apparence en ce qu'elles n'épargnoient point la chair, & qu'elles sembloient servir à l'humilité. Puis donc que l'Apôtre nonobstant tout cela ne laisse pas de les rejeter icy fort rudement, il est evident qu'il condamne generalement toutes les loys, qui interdisent aux fideles l'usage de certaines viandes, quelque opinion

qu'ayent de leur nature ceux qui les défendent. Mais nos adversaires pressent ce quedit l'Apôtre, que *toutes choses sont pures à ceux qui sont purs*; d'où ils concluent que ceux qu'il combat, & à qui il oppose cette vérité, avoient la créance contraire; c'est à dire qu'ils tenoient, que *toutes choses ne sont pas pures aux purs*. Le leur accorde volontiers le tout; mais je nie que de là s'ensuive qu'ils creussent que les viandes qu'ils défendoient, fussent impures en leur nature. Ils croioient qu'elles l'étoient en leur usage; c'est à dire qu'elles souilloient celui qui en mangeoit, non par aucune impureté qui fust attachée à la substance de leur estre, mais à cause que la loy, ou la tradition de leurs ancêtres en avoit défendu l'usage. S. Paul pareillement disant que *toutes choses sont pures aux Chrétiens* n'entend pas simplement non plus que la nature des choses est pure & bonne en soy-même (ce qui est très-vray) mais il signifie proprement que l'usage en est libre aux Chrétiens, & qu'ils peuvent en user sans aucune souillure pour cela. Et qu'il faille ainsi prendre ces paroles il paroist premièrement par l'autre partie de l'opposition, où il dit que *rien n'est pur aux souilleux & im-*

deles. Car il est clair qu'en parlant ainsi il veut nier, non que la nature des choses soit pure en elle mesme à l'égard de qui que ce soit, mais bien que l'usage en soit pur à l'égard des infideles; parce qu'ils ne s'en servent qu'en offensant Dieu & partant en se souillant. Puis cela mesme se justifie par le langage constant de l'Ecriture, qui employe toujours ces paroles en ce sens-là; comme par exemple dans le Levitique; d'où & S. Paul & ceux qu'il combat avoient sans doute emprunté ces termes; quand Moïse dit aux Israélites parlant du chameau, du lievre, du pourceau, & d'autres semblables animaux, qu'ils *leur soient souillés ou impurs*; entend il qu'ils doivent croire ou penser, que la nature de ces bestes soit impure & abominable en elle mesme? Nullement. Ce seroit vn sentiment faux & contraire à ce qu'il leur en a enseigné luy mesme dans l'histoire de la creation; Mais il signifie simplement, qu'il ne leur est pas permis d'en manger, & que s'ils en mangent apres la defense qu'il leur en fait, cette action les souillera, les rendant coupables de peché par leur desobeissance à l'ordre de Dieu. Icy donc pareillement quand l'Apôtre dit, que toutes

Levit.
11. 4. 5. 6.
7. 8. &
souvent
ailleurs

choses sont pures ou nettes à ceux qui sont purs,
 c'est à dire aux fideles, il entend non simplement que leur nature est pure en elle mesme, mais que l'usage en est permis aux Chrétiens, & qu'ils en peuvent manger sans scrupule de conscience, la distinction legale de ces choses ayant été levée par IESVS CHRIST, & le service de Dieu réduit aux devoirs de la vraye sanctification. D'où il paroist que le Pape & tout autre quel qu'il soit, qui defend aux fideles pour cause de religion l'usage d'une certaine sorte de viandes, entreprend hautement sur l'autorité de IESVS-CHRIST & de son Apôtre, & sur la liberté des Chrétiens. Mais il est temps de toucher brièvement les dernières paroles de ce texte, où l'Apôtre apres avoir montré la vanité de la doctrine des seducteurs Iudaïzans découvre aussi leur hypocrisie ; *Ils font (dit-il) profession de connoistre Dieu ; mais par œuvres ils le renient ; veu qu'ils sont abominables & rebelles & reprouvez à toute bonne œuvre.* C'est l'ordinaire de ces gens ; Ils s'attachent à de petites observations de choses indifferentes en elles mesmes ; & negligent cependant le principal ; c'est à dire les devoirs de la vraye vertu & sainteté.

Il semble en effet qu'ils ne s'abstiennent des choses permises, que pour avoir le droit de faire celles qui sont défendues, & pour estre dispensés du devoir de s'acquitter de celles qui sont commandées. Combien en voit on qui observent tres-scrupuleusement les traditions des hommes, & violent licentieusement les loix de Dieu? qui ne voudroient pour rien du monde goûter de la chair en carême; ou vn vendredy; & ne font nulle conscience de ravir le bien, ou l'honneur de leurs prochains? C'est la forme des seducteurs que dépeint icy S. Paul. Ils vouloient passer pour fort severes, & devotieux sous ombre de leur abstinence de neant; & toute leur vie étoit si débordée, qu'elle dementoit hautement leur profession; tesmoignant par les effets qu'ils n'avoient nulle crainte ny amour de Dieu; dont ils faisoient sonner si haut le nom & la connoissance. Il dit qu'ils *sont abominables*; c'est à dire que nonobstant tout le fard de leur fausse sainteté, l'horreur de leur impureté ne laissoit pas de repandre sa puanteur, & de les rendre dignes de la haine & de l'exécration de Dieu & des hommes. Ce qu'il ajoûte qu'ils sont rebelles, montre qu'ils

avoient été en vain sollicités & exhortés à recevoir la pure & sincere verité de l'Evangile ; l'ayant toujours opiniâtement rejeté par vne invincible incredulité. Enfin il touche le comble de leur malheur, disant *qu'ils sont reprouvez à toute bonne œuvre* ; c'est à dire tellement abandonnez à l'ordure, & à l'impenitence, qu'il n'y avoit que peu ou point d'esperance, qu'ils peussent jamais s'amander, & s'addonner aux œuvres vraiment bonnes ; parce que se contentant de leurs faux & vains services, ils ne pensoient point à la sainteté spirituelle & Evangelique ; seule capable de produire de bonnes œuvres. Voylà Fideles, ce que l'Apôtre dit icy, & de la doctrine & de la vie des seducteurs. En quoy il fait l'apologie de nos disputes sur le sujet des loix de l'abstinence Romaine contre la calomnie de nos adversaires ; qui nous accusent de combattre pour le ventre, & pour ses delices, sous ombre que nous rejettons les froides disciplines de leur superstition. L'Apôtre étoit tres-sobre & tres.chaste ; & il ne laisse pourtant pas de condamner avec ardeur les abstinences des seducteurs. Luy, & nous après luy combatons, non pour les viandes, qui

ne font rien, mais pour la liberté que IESVS-CHRIST a acquise à son peuple ; non contre la sobriété, mais contre la tyrannie, & contre la presumption. Nous craignons, non que l'on retranche quelque chose au ventre, mais que l'on repaisse la chair d'une pernicieuse vanité, luy faisant croire qu'elle sert Dieu, qu'elle expie ses pechez, & merite le ciel en s'abstenant d'une chose indifferente. C'est l'interest non de la chair, mais de l'esprit, qui nous fait plaindre à bon droit, que l'on occupe les Chrétiens en des exercices vains & puerils, & qu'on leur persuade que Dieu damne les hommes pour avoir mangé du lard, & qu'il les sauve pour avoir mangé des pois. Mais chers Freres, pour confondre la calomnie avec plus d'efficace, sanctifions tellement nos meurs, que l'on ne puisse nous soupçonner de licence. Que nôtre vie soit par tout innocente, pure & honeste ; constamment attachée à la discipline de l'Evangile ; toujours sobre & grave & pudique, qui n'ait non plus de part aux folies & aux excès du carnaval de Rome, qu'aux superstitions de son caresme. Et puis que nôtre Dieu est esprit, & veut estre servi en esprit & en verité, & qu'il regarde le cœur, le dedans

dedans & non le dehors seulement ; com-
mençons par la nôtre purification. Net-
toyons nos consciences de toutes les ordu-
res du peché ; & nos entendemens de tou-
tes les erreurs du monde. Etablissons y les
saintes veritez de IESVS-CHRIST ; la gran-
deur de son amour , la gloire de son royau-
me, la beauté de sa discipline. Qu'il n'y ait
rien de double ; ny de feint en nous ; Que
la vie réponde à la profession ; & que l'a-
ction soit conforme au langage. Servons
de bonne foy le Dieu que nous confessons ;
luy presentant vne ame sincere & fidele ;
qui croye ce qu'il promet , & face ce qu'il
commande ; dont sa volonté soit la viande ,
dont sa gloire soit la passion , dont toutes
les delices soient d'obéir à sa parole. Si le
cœur est vne fois en cét état , sa pureté cou-
lera d'elle même dans toutes les parties
de nôtre nature & de nôtre vie. Nous se-
rons apres cela , non reprouvez comme les
hypocrites endurcis , mais propres à toutes
bonne œuvre. Nous prendrons plaisir aux
œuvres de Dieu ; à celles que commande
non la superstition de la chair , mais la sa-
gesse de l'esprit ; à la priere , à l'aumône , à
la beneficence envers tous , & principale-
ment envers les domestiques de la foy , à

l'obeïſſance de ceux qui ſont au deſſus de nous, au ſoin & à la conduite de ceux que la providence nous a ſoumis, à la douceur & à la charité envers tous. C'eſt en cela, Freres bien-aymez, & non dans la puerile abſtinance de quelques viandes, que conſiſte la vraye pureté des Chrétiens. Dieu nous faſſe la grace de cheminer à jamais alaigrement & conſtamment en cette divine regle, afin que ſa paix ſoit ſur nous & ſur ſon Iſraël eternellement. Amen.

